

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, tenue le **6 septembre 2022** à 19h00 heures, à la salle du conseil de l'édifice municipal sous la présidence de madame Lucie Gagnon, mairesse, et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Siège #1 - Madame Nancy Dumas
Siège #2 - Monsieur Ariel Bilodeau
Siège #3 - Madame Colette Brulotte
Siège #4 - Monsieur Sylvain Gilbert
Siège #5 - Monsieur Bernard Giguère
Siège #6 - Monsieur André Boutin

Sont absents :

Les membres présents forment le quorum. Madame Janick Roy, directrice générale par intérim, agit comme secrétaire.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après constatation du quorum, la mairesse, Madame Lucie Gagnon déclare la séance ouverte, il est 19h00.

2022-09-157

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 16 août 2022
 - 3.2 - Suivi des procès-verbaux
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES
 - 4.1 - Comptes du mois
- 5 - CORRESPONDANCE
 - 5.1 - Bordereau des correspondances
- 6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE
- 7 - ADMINISTRATION
 - 7.1 - Adoption du règlement numéro 104-2022 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
 - 7.2 - Épicerie POP - Campagne de financement 2022
 - 7.3 - Suivi de la vente de la plaque de cuisson
 - 7.4 - Suivi de la vente des portes usagées du garage municipal
- 8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE
- 9 - SÉCURITÉ CIVILE, PUBLIQUE ET INCENDIE
 - 9.1 - Rapport du directeur incendie
- 10 - VOIRIE
 - 10.1 - Rapport de voirie, d'entretien des bâtiments et des terrains
 - 10.2 - Dépôt d'une demande d'aide financière pour la réfection et l'asphaltage du rang St-Louis
- 11 - LOISIRS ET CULTURE
 - 11.1 - Versement de l'aide financière à la bibliothèque municipale

11.2 - Activité du 11 septembre 2022

12 - DÉVELOPPEMENT

13 - URBANISME

14 - HYGIÈNE DU MILIEU

15 - VARIA

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2022-09-158

3.1 - Séance ordinaire du 16 août 2022

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 août dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 août 2022 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

3.2 - Suivi des procès-verbaux

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

2022-09-159

4.1 - Comptes du mois

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Colette Brulotte

QUE la liste des comptes du mois d'août 2022 présentée aux membres du conseil soit acceptée et payée selon les modalités de notre règlement numéro 82-2018 sur le contrôle et le suivi budgétaire.

| | |
|---------------|-----------------|
| Comptes: | 72 |
| | 032.10\$ |
| Salaires: | 15 |
| | 966.79\$ |
| Total: | 87 |
| | 998.89\$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Aucune correspondance.

6 - INFORMATIONS DE LA MAIRESSE

La mairesse remercie le comité organisateur du Festival Chasse et pêche de St-Louis. Une lettre de remerciements sera envoyée au président du comité afin qu'il remercie ses pairs au nom de la Municipalité.

Suite au colloque de l'église du 13 mai dernier, un comité a été mis en place afin d'étudier les projets déposés pour la réorientation de l'église. Un projet a été déposé à la table du comité, mais il sera analysé afin de vérifier la pérennité. La municipalité veut se garder un droit de regard sur les projets et ce, même si elle ne veut pas acquérir l'église.

7 - ADMINISTRATION

2022-09-160

7.1 - Adoption du règlement numéro 104-2022 édictant le Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux

ATTENDU QU'un projet de règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux a été déposé et présenté à la séance ordinaire du 7 décembre 2021;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par la conseillère, Madame Colette Brulotte;

ATTENDU QU'un avis public annonçant l'adoption de ce règlement a été publié en date du 29 août 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur André Boutin

D'ADOPTER le règlement #104-2022 Code d'éthique et de déontologie des élus-es municipaux, tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2 - Épicerie POP - Campagne de financement 2022

Étant donné que cette campagne de financement coïncide avec la mise en place de notre nouveau dépanneur, le conseil municipal refuse de participer à la campagne de financement de l'Épicerie POP.

2022-09-161

7.3 - Suivi de la vente de la plaque de cuisson

CONSIDÉRANT QU'une seule offre a été reçue:

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

D'ACCEPTER l'offre de M. David Bradley au montant de 111\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2022-09-162

7.4 - Suivi de la vente des portes usagées du garage municipal

CONSIDÉRANT QU'aucune offre n'a été reçue;

CONSIDÉRANT QUE M. Régnald Gagné a démontré de l'intérêt pour les portes;

IL EST PROPOSÉ PAR: Monsieur Bernard Giguère

DE VENDRE les portes à M. Gagné au montant de 25\$/porte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8 - POLITIQUE FAMILIALE MUNICIPALE

9 - SÉCURITÉ CIVILE, PUBLIQUE ET INCENDIE

9.1 - Rapport du directeur incendie

10 - VOIRIE

10.1 - Rapport de voirie, d'entretien des bâtiments et des terrains

2022-09-163 10.2 - Dépôt d'une demande d'aide financière pour la réfection et l'asphaltage du rang St-Louis

CONSIDÉRANT les trois options offertes au conseil municipal se détaillent ainsi:

| Estimations préliminaires et des modalités de remboursement Réfection du rang St-Louis | | | | | |
|---|------------------|-----------------|--------------------|---------------|------------------|
| | Volet soutien | | Volet accélération | | |
| Option 1 - Réfection complète du secteur en gravier 5250 mètres | Total admissible | 6 320 264,30 \$ | Total admissible | 489 703,70 \$ | Total admissible |
| | PAVL (70%) | 2 800 000,00 \$ | PAVL (70%) | 342 792,59 \$ | PAVL (70%) |
| | MUN (30%) | 3 520 264,30 \$ | MUN (30%) | 146 911,11 \$ | MUN (30%) |
| Option 2 - Réfection partielle du secteur en gravier 5250 mètres | Total admissible | 3 956 785,70 \$ | Total admissible | 489 703,70 \$ | Total admissible |
| | PAVL (70%) | 2 769 749,99 \$ | PAVL (70%) | 342 792,59 \$ | PAVL (70%) |
| | MUN (30%) | 1 187 035,71 \$ | MUN (30%) | 146 911,11 \$ | MUN (30%) |
| Option 3 - Pavage seulement du secteur en gravier 5250 mètres | Total admissible | 3 091 898,67 \$ | Total admissible | 489 703,70 \$ | Total admissible |
| | PAVL (70%) | 2 164 329,07 \$ | PAVL (70%) | 342 792,59 \$ | PAVL (70%) |
| | MUN (30%) | 927 569,60 \$ | MUN (30%) | 146 911,11 \$ | MUN (30%) |

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne souhaite pas surtaxer ces citoyens;

CONSIDÉRANT QUE le fond du rang est considéré en bon état;

CONSIDÉRANT QUE les financements du camion de voirie et du pickup se terminent en 2022;

CONSIDÉRANT QUE toutes les options incluent la réparation de zones instables (3), la réfection de ponceaux, la réparation des creusages des fossés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Sylvain Gilbert

DE déposer la demande d'aide financière avec l'option 2, tout en se réservant la possibilité de procéder avec l'option 1;

DE financer la portion municipale avec le programme TECQ et par règlement d'emprunt.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11 - LOISIRS ET CULTURE

2022-09-164

11.1 - Versement de l'aide financière à la bibliothèque municipale

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Giguère

DE VERSER un montant de 500\$ à la bibliothèque municipale pour leurs activités de fonctionnement. Le montant étant prévu au budget, ce don n'influence en aucun cas la situation financière de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

11.2 - Activité du 11 septembre 2022

La mairesse informe les élus qu'une épluchette de blé d'inde aura lieu le dimanche 11 septembre 2022 en utilisant le budget prévu dans le cadre des soirées musicales.

12 - DÉVELOPPEMENT

13 - URBANISME

14 - HYGIÈNE DU MILIEU

15 - VARIA

Aucun sujet

16 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

2022-09-165

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Ariel Bilodeau

QUE la séance soit levée à 19h25

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Lucie Gagnon
Mairesse

Janick Roy
Directrice générale par intérim

Je, Lucie Gagnon, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Lucie Gagnon
Mairesse